



Mort cérébrale / Mort cardiaque: Prise de position de l'Eglise néo-apostolique

ver

Page d'accueil > Eglise > Communiqués > Mort cérébrale / Mort cardiaque: Prise de position de l'Eglise néo-apostolique

Zurich. Du point de vue médical, la mort cérébrale est pour l'homme équivalente à la mort de l'individu. L'Eglise néo-apostolique se rallie à la position du corps médical.

Un des points à l'ordre du jour de l'assemblée des apôtres de district (AAD) à Singapour du 4 février 2005 (voir [notre publication](#)) était la distinction entre "mort cérébrale" et "mort cardiaque". Pour le corps médical, la mort cérébrale est définie comme l'arrêt total et irréversible des fonctions du cerveau et du tronc cérébral. Elle est considérée comme équivalente à la mort de l'individu, une opinion que partage l'Eglise néo-apostolique.

En revanche, l'Eglise ne se prononce pas sur le moment précis de la séparation de l'âme et du corps.

La prise de position l'Eglise néo-apostolique est disponible en [français](#), en [allemand](#) (Hirntod/Herztod) et en [anglais](#). (Brain Death / Heart Death)

Selon décision de l'AAD, ce thème sera introduit dans un premier temps auprès des porteurs de ministère de l'Eglise. Au début de 2006 un article détaillé paraîtra dans le magazine de l'Eglise "Notre famille".

28 février 2005

